

PROCEDURE DE REALISATION DES TACHES COLLECTIVES

S'inscrire et se former à la MFR implique le respect des valeurs de l'association et de ses principes d'apprentissage. Ainsi, l'apprentissage et le respect de la vie en collectivité feront partie de votre quotidien.

Quel que soit votre statut, le respect et l'entretien des locaux et matériels doivent être spontanés.

Au quotidien, cela implique l'application des règles de la MFR (se référer aux procédures affichées dans les lieux de vie) :

- En salle de cours :
 - Interdiction de manger. L'eau est autorisée (pas de boissons gazeuses, sucrées ...)
 - En fin de journée, votre table doit être propre et rangée.
 - Le sol de la salle de cours ne doit pas être couvert de détrit. Il en va de votre responsabilité de groupe de nettoyer aussi régulièrement que nécessaire. Il est attendu un minimum de deux passages de balai par semaine et un passage de serpillère le vendredi.
 - Vos déchets doivent être vidés tous les jours dans les poubelles de tri disponibles à chaque étage.
 - Les étagères qui sont mises à votre disposition doivent rester rangées et propres.
 - A vous de définir un roulement de participation aux différentes tâches.
 - Toute chaise cassée doit directement descendre à proximité des containers poubelles derrière le bâtiment principal
- Au foyer :
 - Ce lieu de repos, de rencontre vous est dédié : à vous de l'aménager.
 - A vous également de l'entretenir : rangement, nettoyage des tables, canapés et sol.
 - Le vendredi en fin de matinée, une classe sera responsable de l'entretien de ce lieu de vie lors du « clean up ».

- Au Réfectoire :
 - Afin de faciliter la circulation, merci de regrouper vos plateaux par 2 ou 3 pour limiter le nombre de passage à la plonge.
 - Nettoyer vos tables et chaises que vous devez ensuite empiler par 2 et retourner sur la table afin de faciliter le passage du balai.
 - A tour de rôle, vous serez amenés à participer à la plonge et au nettoyage du sol. Il vous suffit de vous référer au tableau affiché côté plonge pour connaître votre jour de participation.
 - Si vous remarquez que la personne de service est absente, n'hésitez pas à remplacer spontanément. Il vous suffira de noter votre nom à la place de l'absent ou de prévenir la maitresse de maison pour que ce tour soit comptabilisé.

- A l'extérieur :
 - Vos papiers et autres détritiques doivent être mis dans une poubelle.
 - Vos mégots finiront dans les cendriers installés à proximité de la zone fumeur. Si vous ne trouvez pas de cendrier, vous n'êtes peut-être pas dans la bonne zone ...
 - Chaque semaine lors du clean up, une classe sera responsable de l'entretien des extérieurs (ramassage de déchets) autour du bâtiment principal et de l'internat. L'esplanade en haut, derrière l'internat est également à nettoyer.

- A l'internat :
 - Votre chambre doit être suffisamment rangée la semaine pour permettre le passage éventuel des pompiers ou vous permettre de sortir rapidement en cas d'alarme incendie.
 - Le vendredi, vous devez rendre votre chambre aussi propre que vous aimeriez la trouver. Il faut vous référer à la procédure affichée dans la chambre.